



Section de La Roche-sur-Yon
Ville_CCAS_Agglomération

☎ 02 51 47 48 23

✉ syndicatcfdt@ville-larochesurvon.fr



La Roche-sur-Yon, le 14 février 2013

Monsieur le Maire
de la Ville de La Roche-sur-Yon
Monsieur le Président
du Comité Hygiène et Sécurité
Mesdames et Messieurs les élus
membres du Comité Hygiène et Sécurité

Objet : délocalisation du service hygiène et sécurité et assistante sociale

Monsieur le Maire, Monsieur le Président du CHS, Mesdames et Messieurs les élus du CHS,

Les membres élus au CHS ont été invités à participer à une réunion extraordinaire du CHS le 4 février 2013 avec, à l'ordre du jour, la délocalisation du service hygiène et sécurité et assistante sociale. La Roche-sur-Yon Agglomération a décidé de récupérer les locaux de ce service pour la mise en place du guichet unique Petite Enfance qui nécessite un aménagement différent et plus important de l'espace travail.

Lors de ce CHS, nous avons pu visiter les futurs locaux prévus dans le bâtiment médecine du travail ainsi que les locaux actuels de la Petite Enfance. Nous avons également pris connaissance des nouveaux plans et des travaux à engager pour un montant de 50 000 euros TTC.

Cette délocalisation nous a interpellé à plusieurs niveaux :

1°) sur l'aménagement des nouveaux locaux

D'une part, nous avons déploré que l'accessibilité des bureaux à l'étage ne soit réservée qu'aux agents valides et par un escalier très raide.

D'autre part, la lumière naturelle étant insuffisante, un éclairage artificiel aurait été nécessaire toute la journée.

L'été, les conditions de travail auraient été rendues difficiles en cas de fortes chaleurs, dans les 3 bureaux situés dans des combles munis de très petites ouvertures.

2°) sur l'absence d'études pour aménager d'autres locaux

Nous souhaitons vous inviter, Monsieur le Maire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les élus, à venir visiter les locaux existants dans le cadre d'une nouvelle réunion du CHS. Vous auriez pu constater, comme nous l'avons fait, que d'autres choix étaient possibles, pratiques, rapidement réalisables et bien moins onéreux.

Nous avons souhaité que toutes les possibilités d'aménagement de bureaux (médecine du travail, hygiène et sécurité, assistante sociale, petite enfance) soient étudiées pour un choix le mieux adapté aux besoins du service public tout en offrant de bonnes conditions de travail pour le personnel.

3°) sur le respect du fonctionnement du CHS et des représentants du CHS

Le CHS doit être une force de proposition, il n'a pas vocation à être une chambre d'enregistrement.

En la circonstance, les représentants du personnel des syndicats CFDT – CGT – FO et SUD n'ont pu que constater des démarches déjà bien engagées (marchés à bons de commandes et planification prévisionnelle avec les entreprises), avec une fin de travaux prévue en avril 2013, alors même que le CHS n'avait pas été consulté. Tout avait été mis en œuvre, ficelé avec un seul scénario sans s'interroger sur d'autres possibilités.

Comment peut-on à la fois mettre en place des groupes de réflexion sur la prévention primaire pour aller vers « plus de bien-être au travail » et agir de la sorte sur le terrain ?

Pour toutes ces raisons, les quatre organisations syndicales représentatives du personnel au CHS de la mairie se sont opposées à cette délocalisation.

Nous avons appris que la délocalisation du service « Hygiène et Sécurité » était abandonnée. Nous en sommes satisfaits mais souhaitons bien évidemment une position écrite sur ce sujet. Toutefois, cela n'empêche pas que nos remarques sur le fonctionnement du CHS restent pertinentes. Nous pourrions même ajouter qu'au vu de la réaction, elles sont justifiées.

Nous souhaitons que de telles situations ne se reproduisent plus. A l'avenir, le CHS doit être un véritable outil remplissant son rôle de prévention en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail.

En vous remerciant de l'attention portée à notre requête, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les élus, à l'assurance de nos salutations les meilleures.

Les élus CHS,

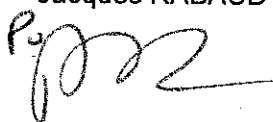
Pour la CFDT,
Patrice TOUVRON



Pour la CGT,
Aurore BROSSARD



Pour FO,
Jacques RABAUD



Pour SUD
Laurent GROLLEAU

